



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 3585

Texte de la question

M. Philippe Le Ray interroge M. le ministre de la défense sur la loi de programmation militaire couvrant la période allant de 2009 à 2014. Le rapport de la Cour des comptes sur « Le bilan à mi-parcours de la loi de programmation militaire » recommande à l'État d'améliorer les méthodes d'achats, notamment dans le domaine de la maintenance, en s'appuyant sur les études d'analyse de marges des principaux fournisseurs. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3585

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2012](#), page 4869

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)